

COMMUNIQUÉ N° 2 – LÉGISLATURE 2021/2026

1 MOBILITE DOUCE

Le budget des subventions pour les vélos électriques a été épuisé (42 subventions versées en 2021).

2 SIGNALISATION

Un panneau « Pêche interdite » sera installé sur le ponton en face du restaurant La Vaudoise à l'embouchure du Rupalet.

3 INTEGRATION

M. Lakhdar Amamra a été nommé délégué à l'intégration et un site web <https://www.integration.rolle.ch/> a été mis sur pied.

4 URBANISME

La Municipalité est favorable à l'implantation d'un nouveau Gymnase de La Côte à Rolle. Elle entreprendra des démarches dans ce sens auprès de M. Philippe Pont, de la Direction générale des immeubles et du patrimoine.

5 BATIMENTS

5.1 CHÂTEAU

Suite à l'accord reçu des monuments historiques, un monte escalier à plate-forme sera installé au Château afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder au 1^{er} étage (salle du Conseil, etc.)

Avant la mise en œuvre des travaux, un courrier d'information sera adressé à l'association des Amis du Château.

5.2 GRAND-RUE 44

La modification complète intérieure de la cabine d'ascenseur sera opérée prochainement afin de respecter les normes pour les personnes à mobilité réduite.

6 PIRATAGE INFORMATIQUE

La helpline atteignable du lundi au vendredi (8h-18h) au 021 623 23 23 est active depuis le 24 septembre. Des séances d'information publiques sont organisées le 28 et 30 septembre.

Un formulaire de demande d'informations personnelles diffusées sur le darkweb est à disposition sur le site communal, au guichet et via la helpline pour permettre à toutes les personnes qui le souhaitent d'obtenir une réponse personnalisée.

Dans ce cadre, plusieurs citoyens ont été reçus en personne par la Municipalité.

L'analyse des données se poursuit et la Municipalité s'applique à informer rapidement les personnes concernées selon la procédure d'analyse établie avec l'Autorité de Protection des données et du droit à l'information.

Ainsi, la liste des membres du Conseil 2021-2026 a été exposée sur le Darkweb, en tant qu'annexe d'une boîte mail communale. Cette liste contient notamment le numéro de mobile et l'adresse mail d'une grande partie du Conseil.

Il n'y a pas d'actions spécifiques à entreprendre, mais ce cas doit surtout être un rappel à activer systématiquement une authentification forte à double facteur pour les services en ligne. Aujourd'hui, tous les services de messagerie, comme bluewin ou gmail par exemple, proposent une telle possibilité qui rendent ainsi minime le risque d'une usurpation ou d'un détournement de la boîte email.

Au nom de la Municipalité

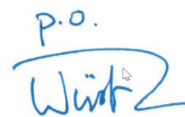
La Syndique



Monique Choulat Pugnale



Le Secrétaire



Julien Bocquet

